

États-Unis

TROISIEME PARTIE

Proposition du Comité central de la Croix-Rouge américaine relative à la neutralité du matériel sanitaire¹.

Si le Comité international l'approuve, nous demandons de soumettre les questions suivantes à la considération de la Conférence :

1. — En quoi doit consister le matériel sanitaire pour les hôpitaux, pour ne pas être déclaré contrebande de guerre ?
2. — Peut-on dresser une liste des articles sanitaires pouvant être fournis aux hôpitaux et l'insérer dans un accord accepté par les signataires de la Convention de Genève ?
3. — Peut-on soumettre un projet selon lequel un ou plusieurs représentants du Comité international ou d'États neutres, acceptable à tous belligérants, pourraient être nommés et chargés des fournitures d'hôpitaux dont l'entrée est autorisée dans un pays belligérant ? Le devoir et la responsabilité de ces représentants neutres serait de contrôler ces fournitures et de s'assurer qu'elles ont seulement été utilisées pour le service d'hôpital et qu'elles seront détruites dès qu'elles ne seront plus utilisables pour cet usage.

Grande-Bretagne

Décès de la princesse Christine.

La Croix-Rouge britannique vient de faire une perte très sensible par la mort de S. A. R. la princesse Christine, fille de la reine Victoria et par conséquent tante du roi actuel. Dès 1870, la

¹ Voy. à ce sujet la décision de la Conférence des Croix-Rouges neutres, tenue à Genève du 11-14 sept. 1917, *Bulletin international*, t. XLVIII, 1917, p. 370. Cf. art. du D^r Ferrière (note de la Croix-Rouge américaine) *Bulletin international* t. XLVII, 1916, p. 328.

Grande-Bretagne

princesse avait commencé à porter un vif intérêt à l'œuvre de la Croix-Rouge ; elle a présidé le Comité des dames et est devenue en 1898, membre du Comité central de la Croix-Rouge britannique. Son activité a été très remarquée au cours de la guerre sud-africaine (1899-1902) et s'est encore déployée durant la dernière guerre. En elle la Croix-Rouge britannique voit disparaître « son plus ancien soutien et son amie la plus dévouée ¹ ».

Japon

La Croix-Rouge dans les manuels scolaires.

Le président de la Croix-Rouge japonaise nous fait part d'un fait des plus intéressants. Dans les *Text-books* nationaux, manuels destinés aux écoles primaires du Japon, le département (ou ministère) de l'Instruction publique a récemment introduit une courte notice sur la Croix-Rouge. Après avoir constaté que « toutes les puissances civilisées sont signataires de la Convention de la Croix-Rouge en vue des soins à donner aux blessés », la notice évoque le souvenir de Florence Nightingale et de son admirable œuvre en Crimée ; puis elle rappelle l'initiative d'Henri Dunant après Solférino, aboutissant à un éveil de la conscience publique et à l'adoption de la Convention de Genève.

Viennent ensuite d'instructifs détails sur la Croix-Rouge japonaise, qui a porté au début le nom de « Haknaisha », c'est à dire « société bienveillante », qui a commencé à fonctionner au temps de la guerre civile et qui s'est ensuite organisée en Société de la Croix-Rouge, quand le gouvernement impérial eut donné son adhésion à la Convention de Genève.

L'activité de la Croix-Rouge japonaise s'est exercée de la façon la plus efficace, en particulier lors de la guerre de 1894-1895, et plus récemment au cours de la grande crise mondiale,

¹ *The Red Cross, Official Journal of the British Red Cross Society*, X, 6 (15 juin 1923), p. 61.